

Attestation de loyer



A remplir par le propriétaire, le bailleur, la famille d'accueil Art. D 542.17 et R 831.11 du code de la Sécurité sociale

	Arrêté du 22 août 1986
Nom et prénom : CROUS AMIENS (ou dénomination du propriétaire, bailleur ou mandataire, de la famille d'accueil)	
Adresse: résidence 6 B RUE(S) WINSTON CHURCHILL 6020	00 COMPIEGNE FRANCE
N° de téléphone : Lullullullu certifie sur l'ho	onneur que :
M. et/ou Mme (noms et prénoms) Monsieur SYLLA ADAMA IBRAHI 6 B R WINSTON CHURCHILL 60200 COMPIEGNE FRANCE	:MA
locataire(s) en titre depuis le 01/09/2014 du logement situé (adresse	e) :
■ S'agit-il d'une chambre (pièce unique sans WC) ? ☐ oui	non
■ Surface réelle du logement (en mètres carrés) : m²	
■ S'agit-il d'une colocation (sauf concubinage) ?	☐ oui, nombre de colocataires ☐☐
 ■ Montant mensuel du loyer du mois d'entrée dans le logement (indique si Al : montant hors charges : €	er celui payé par le locataire ou le colocataire pour un mois comple AI : montant charges comprises :€
■ Votre locataire (ou colocataire) est-il à jour dans le règlement de ses	s loyers?
■ S'il n'est pas à jour dans le règlement de ses loyers, mois du dernie	r loyer acquitté :
■ S'agit-il d'un hébergement en sous-location ? ☐ non ☐ oui	i, s'agit-il d'un hébergement :
\square dans une famille d'accueil \square par une association \square au	tre (préciser) :
■ Date d'effet du bail ou d'entrée en vigueur du nouveau loyer : L	
■ Si le logement est conventionné (joindre un relevé d'identité bancaire ou po • code bailleur	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
• code programme • code locatair	e
• n° de convention	
☐ signée le ☐ ☐ renou	velée le
S'il s'agit d'un logement pour lequel l'Al est versée automatique	
• code bailleur • code agenc	ijoindre un relevé d'identité bancaire ou postal de l'organisme)
• code programme LIIII • code locatai	ire <u> </u>
■ Dans les autres cas, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au □ non □ oui (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal et	=
-	<u> </u>
■ Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 200)2-120 du 30 ianvier 2002)
 Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril; la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électrique la santé et la sécurité physique des locataires; l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger; il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable froide et chaude; l'installation de chauffage est suffisante et sans danger; l'installation sanitaire: s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et inté si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent êt le logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pou 	rieure au logement, avec douche ou baignoire et WC, re extérieurs au logement ;
ALe LL.	Signature - cachet (du propriétaire ou du bailleur ou famille d'accueil)
	1



Attestation de loyer

Demande de versement direct

					11		11
()	ıamanc	Δ	ו בו	/Arcamant	CIPACT	Δ	l'aide au bailleur
_	GIHAIIO	-	U V	, 613611611	. un coi	uc	i aius au pailleui

S'il le souhaite.	l'allocation d	de loaement p	eut être ve	ersée directement	au propriétaire-bailleur	. Dans ce cas	elle est déduite	du montant du lov	er.



Pour faire cette demande, le logement (hors foyer) doit répondre aux caractéristiques de la décence (décret 2002-120 du 30 janvier 2002).

Le bailleur désigné ci-dessous demande que les paiements de l'aide au logement de son locataire lui soient versés directement.

(joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne)

Le bailleur: (nom ou raison sociale) CROUS AMIENS

Adresse: résidence 6 B RUE(S) WINSTON CHURCHILL 60200 COMPIEGNE FRANCE

s'engage en contrepartie à signaler à la Caisse tout impayé dans les trois mois suivant son apparition et immédiatement le départ de l'allocataire du logement concerné et prend connaissance du fait qu'à défaut, il devra rembourser à la Caisse l'allocation versée indûment.

A Le	Signature - cachet (du propriétaire ou du bailleur ou famille d'accueil)	